
Saint Denis, le 27 septembre 2010

Non aux armes dans nos écoles!!

Le ministre de l'éducation nationale, le ministre de l'intérieur et le recteur de l'académie de Créteil sont venus installer à demeure un policier dans le lycée La Marre Carrée de Moissy-Cramayel (Seine et Marne) le lundi 20 septembre 2010.

Ce policier s'est présenté aux élèves dans les classes, arme à la ceinture!

Ainsi, une arme est introduite dans l'enceinte d'un établissement scolaire, tranquillement, légalement. Et cela pour faire, aux dires de l'agent de police, de la prévention!!!

Ce gouvernement marche sur la tête!

Nous n'osons pas imaginer l'impact d'une telle dérive de la communauté éducative dans son ensemble sur les jeunes.

SUD Education s'insurge contre l'installation permanente de la police et l'arrivée des armes dans les établissements scolaires.

SUD Education exige que cette mesure soit annulée et que l'Etat s'engage dans une vraie politique éducative!